

«Réaction de Catherine Morin-Desailly après la création par Aurélie Filippetti d'un comité chargé de l'étude de la parité dans les champs culturel et médiatique»

06/03/2013

Réaction de Catherine Morin-Desailly après la création par Aurélie Filippetti d'un comité chargé de l'étude de la parité dans les champs culturel et médiatique

Catherine Morin-Desailly, Sénatrice de Seine-Maritime, Vice-présidente de la Commission de la Culture et de l'Education et Secrétaire nationale du Nouveau Centre en charge de la Culture et de l'Education, s'étonne de l'installation d'un comité chargé de suivre l'évolution de la parité dans les champs culturel et médiatique, niant ostensiblement les initiatives qui avaient été mises en place quant à cette question lors du précédent quinquennat:

« Le « constat très amer et très peu satisfaisant » de la situation des femmes dans les médias que décrit la ministre de la Culture et de la Communication, est commun avec celui fait sous le mandat de Nicolas Sarkozy. C'est pour y répondre qu'avaient été prises deux décisions.

La première est celle de la création d'une Commission de réflexion sur l'« Image des femmes dans les médias », présidée par Mme Michèle REISER, par ailleurs membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Cette commission est née au lendemain d'un travail commandé par ma collègue Valérie Létard, Sénatrice UDI du Nord-Pas-de-Calais), alors Secrétaire d'Etat chargée de la Parité. Le rapport rendu en septembre 2008 par Michèle Reiser et Brigitte Gresy, inspectrice générale des affaires sociales, a par la suite conduit à la mise en place officielle de ladite commission, sanctuarisée par l'arrêté du 24 mai 2011. C'est notamment dans le cadre de la publication de ce rapport fort éclairé qu'elle a été auditionnée par la Délégation aux droits des femmes du Sénat, dont je faisais alors partie.

Mais, le nouvel Exécutif, comprenant Aurélie Filippetti, a estimé opportun de la supprimer par décret du Président de la République datant du 3 janvier 2013, en même temps que l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes. Ces deux formations ayant été mises en place sous un gouvernement de droite, il a semblé intolérable de les maintenir malgré la justesse et la légitimité de leur mission.

La deuxième est celle de l'établissement d'un Comité permanent de la diversité, présidé par Hervé Bourges, ancien président du CSA, et destiné à promouvoir la représentation de la diversité à l'écrans et donc de celle des Femmes.

Ce comité a été créé en 2009 par Patrick de Carolis, alors patron de France Télévisions, et depuis, chacun de ses rapports annuels suit l'évolution de la situation quant à la place des femmes dans le paysage audiovisuel.

Je m'interroge de fait sur la manière qu'a la Ministre de la Culture et de la Communication de faire comme si son initiative de mettre en place un comité chargé de l'étude de la parité apparaissait *ex nihilo*. Niant de fait toutes les démarches faites par le passé par les pouvoirs publics alors en place ou les institutions concernées.

une approche si politicienne de l'action en faveur de la diversité ?

Le constat est pourtant partagé par tous: les femmes restent trop souvent "invisibles" ou "secondaires" dans nombre de médias français (radio, télévision, presse, internet) ou dans les plus hauts postes des institutions culturelles. Celles présentes dans les médias sont plus anonymes, moins expertes, davantage victimes que les hommes. Bien entendu, rien ne justifie non plus l'absence de femmes à tête des grandes entreprises à vocation audiovisuelle ou culturelle.

Ces discriminations doivent être combattues, mais comment le faire efficacement si l'action publique est politisée?

J'appelle Aurélie Filippetti à promouvoir le travail transpartisan sur ce genre de problématique, afin que les avancées concrètes deviennent enfin sensibles. »

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)